

<b>Fiche n° PS-6</b>	<b>Axe : Favoriser une coordination des acteurs permettant la continuité du parcours de santé et éviter les ruptures</b>	
Référence plan : Action 3.2.1	<b>Objectif spécifique : Favoriser l'inclusion et la dé stigmatisation</b>	
	<b>Action : Sensibiliser à l'accueil de la personne en situation de handicap (loi 11 février 2005) ou souffrance psychique</b>	
<b>CONTEXTE</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les professionnels accueillants du public ont un rôle central, l'écoute et la compréhension des besoins mais également dans le repérage d'éventuelles problématiques et l'orientation vers une structure adaptée.</li> <li>- Néanmoins ces professionnels ne sont pas toujours outillés pour avoir plusieurs clés de compréhension permettant d'accueillir voire d'orienter les publics ayant des besoins spécifiques.</li> <li>- Plusieurs initiatives sont en cours sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une sensibilisation est organisée auprès des agents de la Ville et du CCAS d'Angers. Cette sensibilisation est portée par le service « Handicap et accessibilité » et émane des propositions du conseil local des personnes en situation de handicap.</li> <li>➤ Dans le cadre du CLS angevin une sensibilisation sur l'accueil des personnes en situation de souffrance psychique avait été organisée auprès des agents d'accueil sur les quartiers Deux Croix/Banchais et Monplaisir.</li> <li>➤ Suite à une demande des CCAS, l'UDCCAS souhaite organiser une sensibilisation sur l'accueil des personnes en souffrance psychique.</li> </ul> </li> </ul>		
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>		
Calendrier	2020	
Porteur(s) de l'action	CLS	
Public Visé	<input type="checkbox"/> Action sur l'ensemble de la population <input checked="" type="checkbox"/> Action sur des publics ciblés : Les professionnels et agents des communes ALM <input type="checkbox"/> Action d'intensité proportionnelle aux besoins de santé de la population	
Territoire d'intervention	ALM	
Modalités de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Phase de conception <input type="checkbox"/> Phase de mise en œuvre	
	Comment ?	Quand ?
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser les sensibilisations qui se sont déroulées sur le territoire d'ALM</li> <li>- Organiser un temps de rencontres entre les différents partenaires afin d'identifier les besoins, d'avoir un retour d'expérience sur les sensibilisations existantes</li> <li>- Développer des formations pluri professionnelles pluri sectorielles</li> </ul>	Second semestre 2019 pour faire le point sur l'existant
Partenaires	Collectivités territoriales, UDCCAS, MDS, CESAME, Éducation Nationale, CNFPT	
Financements potentiels	ARS	
Livrables/Indicateurs	Nombre d'actions de sensibilisation, nombre de personnes formées	
L'action apporte-t-elle une réponse graduée (universalisme proportionné)?		
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyen.ne.s ? Quel est le niveau de participation ? <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Consultation/ concertation <input type="checkbox"/> Codécision <input type="checkbox"/> Implication des habitant.e.s dans la réalisation de l'action		
L'action implique-t-elle une coopération intersectorielle ? Quels sont les secteurs mobilisés ? <input checked="" type="checkbox"/> Emploi/insertion <input checked="" type="checkbox"/> Habitat/ logement <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement du territoire <input checked="" type="checkbox"/> Social/solidarité <input checked="" type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Autres :		